

ÉDITION— HIVER 2023

Le
Reflet

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC



Municipalité
SAINT-MATHIEU-DU-PARC

BUREAU MUNICIPAL

561, chemin Déziel
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 299-3830
Télécopieur : 819 532-2415
Pagette (en cas d'urgence) : 819 694-8277
info@saint-mathieu-du-parc.ca
www.saint-mathieu-du-parc.ca
 Municipalité Saint-Mathieu-du-Parc

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H.GÉLINAS

600, chemin de l'Esker
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 299-3830 poste 3020
biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

520, chemin Déziel
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 532-2891

CONSEIL MUNICIPAL

Claude Mayrand, maire
claude.mayrand@saint-mathieu-du-parc.ca

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Michel Goudreault - Environnement
michel.goudreault@saint-mathieu-du-parc.ca

Diane Rivard - Développement et communications
diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca

André Bordeleau - Travaux publics et sécurité publique
andre.bordeleau@saint-mathieu-du-parc.ca

Louis Tremblay - Hygiène du milieu
louis.tremblay@saint-mathieu-du-parc.ca

Claude Frigon - Urbanisme
claude.frigon@saint-mathieu-du-parc.ca

François Bruneau - Culture et loisirs
francois.bruneau@saint-mathieu-du-parc.ca

BOTTIN DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

INFORMATION

Nathalie Béland -

Réception

📞 819 299-3830

✉️ info@saint-mathieu-du-parc.ca

DIRECTION

Anne-Claude Hébert-Moreau -

Directrice générale et greffière-trésorière

✉️ direction@saint-mathieu-du-parc.ca

Marie-Pierre Gagnon -

Directrice générale adjointe des services administratifs

✉️ administration@saint-mathieu-du-parc.ca

TAXATION

Linda Migneault

Technicienne à la comptabilité

✉️ taxation@saint-mathieu-du-parc.ca

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Patricia Cormier -

Inspectrice en urbanisme

✉️ urbanisme@saint-mathieu-du-parc.ca

Éric St-Arnaud -

Inspecteur en urbanisme

✉️ urbanisme2@saint-mathieu-du-parc.ca

BIBLIOTHÈQUE

Suzie Parent -

Coordonnatrice de la bibliothèque

📞 819 299-3830 poste 3020

✉️ biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

Céline L'Heureux -

Préposée à la bibliothèque

LOISIRS ET COMMUNICATION

Pantxika Ostiz -

Chargée de projets à la vie communautaire et économique

✉️ agent@saint-mathieu-du-parc.ca

TRAVAUX PUBLICS

Marc-André Bergeron -

Directeur général adjoint des travaux publics et des services techniques

✉️ directiontp@saint-mathieu-du-parc.ca

André Rathier -

Contremâtre des travaux publics

✉️ travauxpublics@saint-mathieu-du-parc.ca

Rémi Descôteaux -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Mario Paquin -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Guillaume Leblanc -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

André Côté -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Junior Mélançon-Flageol -

Journalier à l'entretien

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous le savez déjà, 2022 n'a pas été une année facile au niveau économique et la Municipalité n'y a pas échappée. Avec une inflation grandissante et imprévisible de plus de 6%, le litre de diesel à 2.55\$, le litre d'essence à 2.00\$ et l'augmentation des prix sur les matières premières, nous avons dû nous adapter afin que le budget de la Municipalité en soit le moins possible affecté.

Malgré ces circonstances, les employés municipaux et le conseil municipal ont travaillé très fort pour vous offrir des services de qualité et assurer la continuité de notre développement et conserver notre erre d'aller !

Cette année, nous avons investi dans des équipements pour la voirie, pour la réparation et l'entretien de nos chemins. Après avoir fait un essai concluant, nous avons acquis une boîte chaude pour faire des réparations de qualité sur nos chemins asphaltés. Aussi, après avoir connu plusieurs bris sur les camions l'hiver dernier, nous avons procédé, ce printemps, à l'achat d'un nouveau camion pour le déneigement. Cela nous permet d'augmenter notre efficacité et ainsi d'assurer la fiabilité de nos opérations.

La Municipalité, comme la plupart des entreprises et commerces, a dû faire face à un manque de personnel. Malgré plus d'un an d'affichage, un poste n'était pas comblé aux travaux publics et deux employés de qualité nous ont quitté en cours d'année pour des emplois avec de meilleures conditions salariales. Pour contrer l'exode de nos employés et être plus compétitifs, le conseil municipal avec la participation de notre équipe de direction, a élaboré et adopté une nouvelle politique salariale. Celle-ci s'avère être concurrentielle et devrait nous éviter un roulement de personnel qui se veut souvent à grand frais pour la Municipalité. Il va sans dire que cette nouvelle politique a un effet direct sur notre masse salariale. Étant dans un marché de pénurie de main d'œuvre, cet investissement est essentiel pour continuer à vous offrir les services auxquels vous avez droit.

Nous avons aussi investi dans de nouveaux systèmes de chauffage et climatisation (thermopompe) au centre communautaire et à la bibliothèque, le tout pour diminuer nos frais en électricité et améliorer le confort des lieux. Ces améliorations ont été entièrement subventionnées par le gouvernement via le programme PRABAM.

Deux tronçons routiers d'une longueur d'environ 300 mètres sur le chemin des Pionniers et le rang St-Joseph ont fait peau neuve pour un montant totalisant 200 000\$, et ce montant d'investissements sera également maintenu pour l'année 2023.

Nouveauté 2022, des balados sont déposés régulièrement sur le site Internet et les médias sociaux afin de faciliter votre compréhension du grand monde municipal.

La Journée de l'environnement, les Haltes du parc, les divers ateliers, le support à nos différents organismes et la continuité des projets en cours font aussi partis des réalisations de la dernière année.

En 2023, plusieurs projets verront le jour.

Dans le secteur de la montagne, le puits no 3 sera raccordé au réseau d'aqueduc et il y aura une réfection en profondeur du chemin de la Montagne sur environ 300 mètres. La problématique d'odeurs provenant des eaux usées est en voie d'être corrigée et nous effectuerons l'achat d'une génératrice pour le système de traitement d'épuration des eaux usées. Nous avons l'obligation de maintenir ce système en opération lors des pannes de courant, le tout pour éviter les rejets dans la rivière sous peine de grosses amendes du ministère de l'Environnement et surtout pour nous assurer de protéger nos cours d'eau.

Au village, nous remplacerons le dernier tronçon de la vieille conduite d'eau potable en fonte grise, dernier vestige du réseau, et poursuivrons l'aménagement de l'espace public à l'arrière du presbytère. La majorité de ces travaux sont en grande partie subventionnées principalement par la TECQ 2019-2023.

Maintenant parlons budget.

Cette année, la Municipalité doit faire face à de nombreuses augmentations.

La facture pour l'hygiène du milieu et la gestion des matières résiduelles sera d'un montant de 753 822.00\$, soit une augmentation de 57.6% par rapport à l'an passé. Ces hausses sont principalement reliées à l'augmentation de la vidange des fosses septiques qui passe de 210.00\$ à 330.00\$, l'augmentation des prix à la tonne pour l'enfouissement et bien sûr l'implantation d'un nouveau service obligatoire, soit le bac brun.

Le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation effectué par la MRC nous coûtera 171,000.00\$, dépense qui revient une fois tous les 7 ans et qui aura pour effet le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation en fin d'année 2023.

Il faut également mentionner que le poste budgétaire en lien avec la sécurité publique a augmenté de 21.1%.

Pour minimiser l'impact de ces hausses, le conseil municipal a puisé dans le surplus un montant de 257,000.00\$.

Le taux de taxation passe donc de 0.78\$ à 0.85\$ par tranche de 100.00\$ Un taux qui reste parmi les plus bas en Mauricie.

Le conseil municipal et la direction ont mis tous les efforts nécessaires dans ce budget pour limiter la hausse de taxes et ce, sans compromettre la suite de notre développement.

En mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux nous vous souhaitons une bonne année à tous et que la santé et le bonheur vous accompagnent tous au courant de cette année

Claude Mayrand, Maire

LES SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Centre communautaire - 520 chemin Déziel

Les séances du conseil sont l'occasion de rencontrer le maire et les conseillers municipaux. C'est le moment de poser des questions, s'informer sur les projets et discuter des enjeux qui sont à l'ordre du jour.

Les ordres du jour des séances sont disponibles à -
www.saint-mathieu-du-parc.ca/fr/municipalite/vie-municipale/seances-du-conseil

L'enregistrement audio de la séance est diffusé sur le site Internet de la Municipalité dès le lendemain.

* Veuillez prendre note que les élus sont sur place avant chaque séance, soit dès 18h15, pour discuter avec vous.



DATES DES SÉANCES POUR 2023

- 16 janvier
- 7 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1er mai
- 5 juin
- 4 juillet
- 7 août
- 11 septembre
- 16 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre
- 11 décembre | séance extraordinaire - adoption du budget 2023
- 13 décembre | séance extraordinaire - adoption du budget 2023

* À ce calendrier des séances dites « ordinaires » peuvent s'ajouter des séances dites « extraordinaires ».

PATINOIRE

La patinoire extérieure est ouverte et prête à vous accueillir !

Les horaires de surveillance de la patinoire sont:

Du mercredi au vendredi de 18h à 21h
Le samedi et dimanche de 9h à 18h

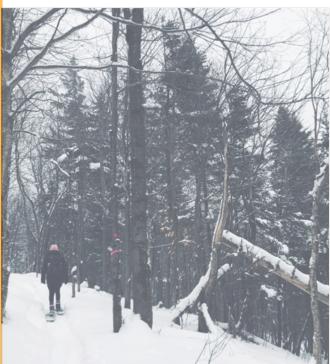
Veuillez prendre note que l'ouverture de la patinoire est conditionnelle aux conditions météorologiques et à la qualité de la surface.

Nous vous remercions de bien vouloir garder les lieux propres.



**520 chemin Déziel,
Saint-Mathieu-du-Parc**

PARC RÉCRÉOFORESTIER



Le Parc récréoforestier est ouvert à l'année pour la pratique d'activités de plein air sans aucun frais d'accès.

ACTIVITÉS HIVERNALES

- Randonnée pédestre
- Raquette
- Escalade de glace



**2001 chemin St-François,
Saint-Mathieu-du-Parc**

Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité - www.saint-mathieu-du-parc.ca/fr/repertoire/2429/parc-recreoforestier

LE CLUB PLEIN AIR LE HUARD

Parlons ski de fond

Savez-vous que le club **plein air le Huard** de St-Mathieu-du-Parc fête cette année sa 25^{ème} année officielle d'existence ? C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous débutons l'année 2023. Notre équipe de bénévoles a de nouveau répondu à l'appel pour la planification de la saison de ski de fond.

Le Club profite de l'occasion pour remercier ses nombreux commanditaires sans qui les opérations de traçage et d'entretien des pistes ne pourraient avoir lieu. Nous soulignons la générosité des propriétaires qui acceptent année après année que les pistes de ski de fond sillonnent leurs terres. Grâce à votre ouverture et votre soutien, nous pouvons continuer à profiter de la magnifique nature mauricienne dans notre beau village.

Comme à l'habitude, vous pouvez vous procurer votre passe de saison à l'Épicerie Langlois au coût de 45\$ pour la famille. Cette année, vous pouvez également vous procurer la PASSE EN LIGNE à l'adresse courriel du club : club.lehuard@gmail.com. Pour les laissez-passer d'une journée au coût de 5\$ / personne, déposez le montant indiqué dans les boîtes rouges à l'entrée des pistes. Notez que ces contributions sont directement injectées dans l'entretien du réseau de pistes. Encore cette année, nous avons à cœur la qualité du service en traçant les pistes sur une base régulière.

N'oubliez pas qu'il est également utile de nous suivre sur Facebook (Club plein air Le Huard). La carte des sentiers y est affichée. Une nouvelle piste est maintenant accessible, elle est balisée et non tracée. La signalisation des sentiers est également revue et améliorée. C'est également sur notre page Facebook que vous prendrez connaissance de l'état des pistes.

Le Club Plein Air le Huard souhaite à tous les résidents de Saint-Mathieu-du-Parc une bonne année en santé et tout en plein air!

Merci à nos commanditaires

Municipalité de St-Mathieu-du-Parc	Microbrasserie le Trou du Diable
Atelier Sierra	Paysage plus
APLGBMA	Épicerie Langlois
Café Bistro du Village	Camping du Parc
Pépinière du parc	Mont SM
Maïkan Aventure	Mouvement vert de la Mauricie
Auberge Saint-Mathieu-du-Lac	Frank Chaumanet

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

HIVER 2023

**Centre communautaire -
520 chemin Déziel**



CLUB DE BRIDGE

MERCREDI 11 JANVIER AU 3 MAI 2023

Centre communautaire en bas - 13h à 16h30

10\$ POUR LA SESSION COMPLÈTE

Venez jouer au bridge dans une ambiance conviviale!

INFORMATION ET INSCRIPTION

Claude Bourassa

819 532- 3454



YOGA DOUX

LUNDI DU 16 JANVIER AU 20 MARS 2023

Centre communautaire en haut - 8h 30 à 10h

130\$ pour la session complète

18\$ à la carte

VENDREDI DU 27 JANVIER au 24 MARS 2023

Centre communautaire en haut- 9h 30 à 11h

120\$ pour la session complète

18\$ à la carte

Pratique douce accessible à tous. Reconnexion à soi grâce à la respiration et à des mouvements lents et doux, des étirements, maintient de posture et relaxation. Toujours dans l'écoute et le respect de vos capacités et limites.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Sesilina Rouault

819 532-3095

Sesilinar@hotmail.com





COMBATS ET JEUX LIBRES MÉDIÉVAUX

Centre communautaire - 18h à 20h

ENTRÉE GRATUITE ET PARTICIPATION LIBRE

Vous aimez les combats et jeux médiévaux?
Apportez vos accessoires de jeux et vos équipements .

Des rencontres amicales pour les enfants de 11 à 17 ans.

(Les enfants de 9 et 10 ans sont les bienvenus et doivent être accompagnés d'un adulte)

Dates:

23 et 30 janvier, 13-20 et 27 février, 13-20 et 27 mars,
10-17 et 24 avril, 15-22 et 29 mai.



COURS DE PERCUSSION SUR BARILS RECYCLÉS

LUNDI DU 30 JANVIER AU 13 MARS 2023

Centre communautaire (en bas les jours de séances publiques) -

15h00: pour les 3ème- 4ème année

16h00 : pour les 5ème –6ème année

72\$ pour 6 cours

Mouvement- Apprentissage de différents rythmes d'inspiration africaine et brésilienne - Création de rythmes.

Les cours de percussion de groupe sont très bénéfiques pour le développement harmonieux de nos petits et grands

Cours offerts par Rémi Giguère , musicien et professeur de musique

et Karine Briard, éducatrice à l'enfance et éducatrice spécialisée.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Karine Briard

karinebriard@outlook.com

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Gymnase -
1840 chemin Principal

HIVER 2023

DU 17 JANVIER AU 24 AVRIL 2023



MARDI | PICKLEBALL

18h 30 à 21h00



JEUDI | BADMINTON ET PICKLEBALL

18h30 à 21h00

TARIFICATION

Les usagers peuvent se procurer la **carte Accès Loisirs-Gymnase au bureau municipal** pour participer aux activités proposées au gymnase. La tarification pour l'utilisation du gymnase est établie ci-après :

RÉSIDENT (janvier à avril 2023)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT
Adolescent (12-17 ans) - 5\$
Adulte - 13\$
Famille - 28\$

NON-RÉSIDENT (janvier à avril 2023)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT
Adolescent (12-17 ans) - 10\$
Adulte - 25\$
Famille - 55\$

Exception : Les résidents situés au secteur Lac Souris demeurant sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton sont assujettis aux mêmes frais que les résidents.

LA PETITE PLACE DES ARTS



La petite
Place des Arts

C'est reparti ! Oui, La petite Place des Arts était fermée en janvier, mais nous sommes restés bien actifs pour la suite des événements : gala des bénévoles, appel de propositions pour 2023-2024, demandes de subventions... Nous sommes fin prêts, sur la ligne de départ !

Le gala s'est déroulé le 20 janvier dernier. Magnifique rencontre où nous avons enfin souligné le travail de nos merveilleux bénévoles (plus de 60) qui ont participé et participent encore au développement de La PPDA. On ne le dira jamais assez, ces personnes nous ont permis d'être rendus là où nous sommes. L'apport de chacun, leur engagement, leur confiance, leur dévouement, leur amitié... nous portent toujours plus vers l'avant ! MERCI !

Première exposition de 2023 : six mosaïstes talentueuses exposent leurs œuvres dès le 3 février. Mélanie Beauchamp, Roxane Campeau, Suzanne Bettez, Judith Picard, Marilie Laferté et Ginette Aubé seront sur place à l'occasion du vernissage de « Territoire mauricien » pour vous présenter leurs créations. Quant à l'espace café, nous y exposerons des photographies prises par Laetitia Jourdan de Saint-Mathieu-du-Parc en collaboration avec la Dre Vanessa Samouëlian du CHUM. Il s'agit de 18 portraits de femmes, patientes atteintes du cancer du col de l'utérus, afin de sensibiliser le public à cette difficile réalité et de soutenir la recherche. Nous vous attendons le vendredi 3 février à 17h pour le vernissage de ces deux expositions.



Deux déjeuners amicaux auront lieu en février : le jeudi 9 février et, exceptionnellement, le samedi 25 février, à 9h. Vous pourrez y rencontrer Gaétan Paquette, autodidacte, constructeur de bateaux entre autres et Marc-André Renaud, ingénieur qui travaille au développement des transports électriques à Montréal. N'oubliez pas de réserver votre place auprès de Michel Lafrenière, lacmagnan@hotmail.ca

Je vous rappelle nos heures d'ouverture dont la nouveauté du vendredi soir.

Jeudi : 13h à 17 h

Vendredi : 13h à **20h**

Samedi et dimanche : 10h à 17h

Suzanne Guillemette

CAFÉ LES FUNAMBULES



Les funambules
Café de La Place

Bonjour tout le monde,

Heureuses de vous retrouver à travers ces quelques lignes qui nous permettent de vous donner des nouvelles de votre lieu de rencontre, de détente, de télétravail, de jeux mais aussi de l'endroit pour prendre un déjeuner ou un dîner léger et de succulentes pâtisseries, le tout fait maison à l'aide de nos si précieux bénévoles.

L'automne a été mouvementé avec ces événements/activités : Friperie et Folie (Bingo), lancement du livre de Sarah Barbieux, ateliers culinaires en collaboration avec l'École La Tortue-des-Bois, l'Halloween et son conte, son circuit d'obstacles et ses gâteries, l'après Ciné-art avec les élèves de l'École La tortue-des-Bois, l'atelier des lutins, collecte de dons pour la Guignolée, l'arrivée du Père Noël avec ses chevaux Tyson et Tonka, spectacle de musique de l'école de musique Fa Bémol, collaboration constante avec La petite Place des Arts.

Sans oublier que nous avons vécu des moments intenses mais tout de même inoubliables en vous ouvrant nos portes lors de la grande panne d'électricité du mois de décembre 2022 afin de vous réchauffer, de manger, d'échanger et de se réconforter mutuellement.

Le 20 janvier, il y a eu le GALA des BÉNÉVOLES du Café et de ceux de La petite Place des Arts; sans eux, rien ne serait possible, alors nous les avons reçus en grand, avec les conjoints, dans la salle Desjardins de La petite Place des Arts. Nous leur avons remis à chacun, entre autres, le CŒUR de la Petite Place, œuvre petit format réalisé par les créateurs Sylvain Poirier et Yves St-Pierre du Le Rouge de Mars.

Encore beaucoup d'évènements sont à venir en 2023: surveillez la page de la Communauté ainsi que notre page Facebook pour connaître les détails.

Nous maintenons le cap sur la mission de l'OBNL qui en est une d'offrir un lieu de rencontre accessible à tous, d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté d'être villageois, de briser l'isolement et de renforcer la solidarité communautaire.

Même en ces temps d'inflation, vous demeurez fidèles à votre Café et en cela, nous nous efforçons de vous offrir le meilleur rapport qualité-prix dans notre offre de restauration et d'accès aux activités.

Nous serons de retour, en grande forme, le jeudi 2 mars 2023.

Diane et Hélène

CONSEILS DE SÉCURITÉ



01

Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau non balisés : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

03

Maintenez allumés le ou les phares blancs de votre VHR ainsi que le feu de position rouge à l'arrière.

02

Maintenez une distance sécuritaire entre votre VHR et celui qui vous précède.

04

Traversez les chemins publics aux endroits où la signalisation l'autorise.

05

Respectez les propriétés privées et demeurez dans les sentiers.

06

Portez toujours votre casque et des lunettes de sécurité si le casque n'a pas de visière.

INFORMEZ-VOUS DE L'ÉTAT DU RÉSEAU AVANT DE PARTIR EN RANDONNÉE [HTTPS://WWW.FQCQ.QC.CA/IQUAD/](https://www.fqcq.qc.ca/iquad/) ET [HTTPS://FCMQ.QC.CA/FR/](https://fcmq.qc.ca/fr/)

EXPRESS
MAUVE

TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

À PARTIR DE ST-MATHIEU-DU-PARC

POUR VOS DÉPLACEMENTS
AVEC SHAWINIGAN

PRUDENCE SUR LES SENTIERS DE MOTONEIGE !

PRUDENCE SUR LES ROUTES



Trois-Rivières, le 1^{er} novembre 2022 – Avec la période hivernale qui s’installe, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l’importance d’adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d’être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Les policiers pourraient signifier des constats d’infraction s’ils constatent que la vitesse d’un automobiliste n’est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l’article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l’obscurité, du brouillard, de la pluie ou de “précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s’exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d’inaptitude.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s’assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d’immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l’article 281 du CSR.

D’ailleurs, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, les propriétaires d’un véhicule immatriculé au Québec doivent munir leurs véhicules de pneus d’hiver qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est sureposé un flocon de neige. À défaut de munir son véhicule de pneus conçus pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement, le propriétaire s’expose à une amende de 200 \$ plus les frais en vertu de l’article 440.1 du CSR.

Notons que l’utilisation de pneus d’hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d’un véhicule.

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H. GÉLINAS



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
561, chemin Déziel,
Saint-Mathieu-du-Parc

Suzie Parent, coordonnatrice

Téléphone : 819 299-3830
poste 3020
biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

HORAIRE

Lundi - 13h à 15h et 17h30 à 20h30

Mardi - Fermée

Mercredi - 13h à 16h et 17h30 à 20h30

Jeudi - Fermée

Vendredi - 17h30 à 20h30

Samedi - 9h à 12h

Dimanche - Fermée



2022 s'en est allé, et la nouvelle année est là.
Le comité de la Guignolée vous remercie sincèrement pour votre grande générosité.

Nous avons recueilli 3000\$, ce qui nous a permis de répondre à 14 demandes pour combler les besoins de gens qui bénéficient de Moisson Mauricie.

Encore merci.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023, la santé et tout ce que vous pouvez souhaiter.

Hélène Christen pour le comité de la Guignolée



Puits artésiens | Pompes à eau | Traitement d'eau

819 532-2011

891, chemin Principale
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0

gelinas@puitbec.com

RBQ : 8327-6683-50

puitspompesgelinas.com

FADOQ SAINT-MATHIEU-DU-PARC

1791, chemin Principal

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 247-6499

fadoqsm@gmail.com



Nous voilà déjà en 2023 , tous et toutes avec quelques cheveux blancs en plus. C'est une réalité que la plupart d'entre vous allez connaître un jour.

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, notre assemblée annuelle du 16 janvier aura déjà eu lieu. Des représentants de la FADOQ-Mauricie étaient présents à cette rencontre et leur appui fut très apprécié.

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou une bénévole ou plusieurs personnes afin de remettre sur pied « le baseball poche ». N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Enfin, moi-même et les membres du conseil d'administration souhaitent à vous tous et toutes une bonne année 2023 et que le meilleur vous accompagne au cours de cette année.

Richard Dufresne,
Président

OUVROIR LA MAISONNÉE

Une nouvelle année s'amorce. L'équipe de la Maisonnée a pris un doux repos bien mérité afin d'être avec famille et amis.

Nous sommes prêts à reprendre nos activités afin de préparer la réouverture prévue le **18 février 2023**. Nous avons reçu beaucoup d'articles intéressants pour terminer la saison hivernale, ainsi que des vêtements pour la prochaine saison.

Nous remercions tous nos donateurs et donatrices de beaux vêtements, jouets et articles variés qui feront le bonheur du suivant.

Petit rappel, nous n'acceptons pas les meubles de tous genres, ni les jouets ou vêtements brisés ou souillés. Merci de porter attention à cette demande.

Nous continuerons de vous aviser de nos activités de vente sur le site de la Communauté de Saint-Mathieu-du-Parc, et afficherons les dates d'ouverture sur la porte de la véranda et la porte de l'entrée du garage.

De la part de toute l'équipe de la Maisonnée, nous vous souhaitons:
santé, amour et bonheur tout au long de l'année 2023.

Linda Figiel,

RESTEZ INFORMÉS !

1

INFOLETTRE MUNICIPALE

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc envoie mensuellement une infolettre présentant les actualités municipales.

Abonnez-vous dès maintenant à l'infolettre municipale sur notre site Internet - www.saint-mathieu-du-parc.ca



2

PAGE FACEBOOK



Municipalité de Saint
Mathieu du Parc
Hôtel de ville

Abonnez-vous à la page Facebook officielle de la **Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc** afin d'être à l'affût de l'actualité, des offres d'emploi, des activités et des événements sur son territoire.

**PÉPINIÈRE
DU PARC**

INSPIRATION - BEAUTÉ - EXCELLENCE

Robin Lapointe, Responsable du centre jardin
robinlapointe@pepiniereduparc.com
1311, ch. St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

819 532-2068
pepiniereduparc.com

**PÉPINIÈRE
DU PARC**

PLUS QU'UN CENTRE JARDIN
UNE DESTINATION!

- Plan d'aménagement paysager en 2D et en 3D
- Aménagement paysager complet : installation de pavé et murets, pierres naturelles et plantation de végétaux de 1^{ere} qualité
- Aménagement de spa et contour de piscine
- Entretien paysager écologique
- Aménagement des bandes riveraines

2023

CALENDRIER DES COLLECTES

TÉLÉPHONE: 819-299-3830

janvier		février					mars				
		d	r	m	m	i	v	s			
1		1	2	3	4	5	6	7			
8		8	9	10	11	12	13	14			
15		15	16	17	18	19	20	21			
22		22	23	24	25	26	27	28			
29		29	30	31	1	2	3	4			
5		5	6	7	8	9	10	11			

février	d	l	m	m	j	v	s
	29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	

	mars					avril					mai							
	d	-l	m	j	v	s	d	-l	m	j	v	s	d	-l	m	j	v	s
	26	27	28	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1				
	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8				
	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15				
	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22				
	26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	29				
	2	3	4	5	6	7	8	30	1	2	3	4	5	6				

mai	d	i	m	m	j	v	s
30.	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14.	15	16	17	18	19	20	
21.	22	23	24	25	26	27	
28.	29	30	31	1	2	3	
	d	i	m	m	j	v	s

juin	d	i	m	j	v	s
	28	29	30	31	1	2
	4	5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15	16
	18	19	20	21	22	23
	25	26	27	28	29	30
						1

juillet		août									
d	i	m	j	v	s	d	i	m	j	v	s
25	26	27	28	29	30	30	31	1	2	3	4
2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11
9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31	1
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

septembre						
	d	i	m	j	v	s
	dim	lun	mar	mer	jeu	ven
	27	28	29	30	31	1
	3	4	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29
						30

Octobre						
	m	m	j	v	s	
d	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4						

novembre		décembre											
d	l	m	m	i	v	s	d	l	m	m	j	v	s
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30	1	2	24	25	26	27	28	29	30

Collecte des matières résiduelles
Collecte du recyclage
Collecte des matières organiques
Collecte du recyclage et des matières org.

Écocentre de 8h30 à 16h

Municipalité
SAINTE-MATHIEU-DU-PARC